

Paul, l'Église et la Synagogue : « un Juif s'explique avec l'Évangile »



Roselyne DUPONT-ROC – 12 mars 2022

Bibliste, ancienne élève de l'École normale supérieure (ENS), agrégée de grammaire, enseignante de grec biblique et de l'exégèse à l'Institut catholique de Paris

Roselyne Dupont-Roc nous a montré en Paul un Juif pieux bouleversé par la révélation du Christ et déchiré entre deux appartenances.



Portrait présumé de Paul – Rome
Catacombes de Sainte Thècle

Un Juif de la diaspora, un pharisien ardent

Paul est un Juif de la diaspora, qui dispose d'un solide réseau religieux, ce qui lui permet d'être accueilli dans les synagogues des villes où il prêche. Le réseau professionnel joue aussi : à Corinthe il loge chez Aquilas et Priscilla, fabricants de tentes comme lui (*Actes* 18, 2-3).

Il est un pharisien rigoriste. Dans ses épîtres, il revendique sa judéité et sa fidélité à la Loi : « *Moi aussi, je puis mettre mon assurance dans la chair ! Circoncis du huitième jour, du peuple d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu fils d'Hébreux ; selon la Loi, Pharisien, selon le zèle, persécuteur de l'Église, selon la justice qu'on trouve dans la Loi, irréprochable.* » (*Philippiens* 3, 4-6 ; voir aussi *Galates*, 1,14 ; *2 Corinthiens* 11, 22-23).

Mais il relit son passé à la lumière d'une expérience qui a bouleversé sa vie : l'appel du Christ. Alors que la conversion de Paul est racontée dans les *Actes* d'une façon dramatique et spectaculaire, les épîtres évoquent plutôt un événement intérieur.

« *Quand Dieu, qui m'a mis à part depuis le ventre de ma mère, et m'a appelé par sa grâce, a jugé bon de révéler son Fils en moi, pour que je l'annonce aux nations...* » (*Galates* 1, 15-16).

Paul reprend le schéma des récits de vocation des prophètes. Jérémie (1, 5) et Esaïe (49,1) soulignaient de même que Dieu les avait appelés dès le ventre de leur mère. Paul fait une expérience de filiation qui renverse tout son système de valeurs :

« *Ce qui était pour moi des gains, je considère cela comme perte à cause du Christ. Mais oui, je considère que tout est perte à cause de la supériorité de la connaissance de Jésus Christ mon Seigneur [...] pour être trouvé en lui non pas avec ma propre justice, qui vient de la Loi, mais celle qui vient par la foi du Christ, la justice de Dieu du fait de la foi...* » (*Philippiens* 3, 7-9).

Ce n'est pas sa judéité que Paul a perdue mais son assurance-vie, la garantie de salut qui était attachée à la pratique de la Loi.

L'apôtre des Nations : le conflit avec les chrétiens judaïsants

Devenu l'apôtre des Nations, c'est-à-dire des non-juifs, Paul a dû lutter contre les chrétiens judaïsants qui voulaient imposer la circoncision aux païens convertis au Christ. La question a été tranchée par le concile de Jérusalem, raconté au chapitre 15 des *Actes*, où il a été décidé de ne pas imposer aux païens la circoncision mais d'exiger le respect des règles alimentaires de la *cachéout* (seul moyen de permettre des repas communitaires entre chrétiens d'origine judéenne et païenne).

Paul rappelle cet épisode dans l'*Épître aux Galates* et souligne que l'enjeu était la défense de la « vérité de l'Évangile », l'affirmation du salut par la foi en Jésus-Christ. Il évoque aussi son conflit avec Pierre à propos de la *cachéout* lors du séjour de celui-ci à Antioche et n'hésite pas à censurer l'apôtre.



On peut se demander si l'attitude de Paul en l'occurrence n'est pas excessive, car il prend le risque d'une rupture avec la communauté de Jérusalem.

La radicalité de Paul le conduit à des dérapages odieux et dangereux ; il n'hésite pas à injurier les judaïsants, à les traiter de « chiens » (*Philippiens* 3, 2), de « faux apôtres » (*2 Corinthiens* 11, 13) et il invite même les partisans de la circoncision à se faire châtrer (*Galates* 5, 12).

Quand il va jusqu'à accuser les Judéens d'avoir tué le Seigneur Jésus (*1 Thessaloniens* 15, 13-14), il ouvre la voie à des lectures anti-judaïques qui auront des conséquences tragiques.

Dans ce combat contre les chrétiens judaïsants, il continue pourtant à proclamer la sainteté de la Loi : « *Nous n'annulons pas la Loi du fait de la foi, mais nous confirmons la Loi.* » (*Romains* 3, 31).

Paul, le croyant déchiré

Roselyne Dupont-Roc voit en Paul un croyant déchiré. À la suite du Christ, il se reconnaît dans la figure du serviteur souffrant annoncé par Esaïe (ch. 49 et 53), dont la souffrance apporte la vie au peuple.

« *Nous portons toujours dans notre corps la mise à mort de Jésus, afin que sa vie aussi soit manifestée dans notre chair mortelle [...] En sorte que la mort agit en nous, mais la vie en vous.* » (*2 Corinthiens* 4, 10-12).

Paul reprend à son compte toute les attentes du judaïsme.

La promesse faite à Abraham est interprétée comme une annonce du salut par la foi : « *L'Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi, a annoncé d'avance à Abraham cette bonne nouvelle : Toutes les nations seront bénies en toi.* » (*Galates* 3,8 citant *Genèse* 12, 3).

Paul voit dans la venue du Christ la réalisation de l'alliance nouvelle promise dans les prophéties de Jérémie (31, 31-33) et Ézéchiel (36, 26).

« *C'est lui qui nous a rendus capables d'être ministres d'une alliance nouvelle, non de la lettre, mais de l'Esprit ; car la lettre tue mais l'Esprit vivifie* » (*2 Corinthiens* 3, 6)

Ce verset fait écho à la prophétie d'Ézéchiel (36, 26) : « *Je vous donnerai un cœur neuf et je mettrai en vous un esprit neuf ; j'enlèverai de votre corps le cœur de pierre et je vous donnerai un cœur de chair.* »

Paul relit l'épisode où Moïse descend du Sinaï avec les tables de la Loi et voile son visage pour ne pas éblouir le peuple d'Israël (*Exode* 34). Il en modifie le sens et voit dans ce voile le symbole de l'aveuglement de ses compatriotes qui ne comprennent pas que la loi conduit au Christ.

« *Oui, jusqu'à ce jour, chaque fois qu'il lisent Moïse, un voile est sur leur cœur. C'est seulement par la conversion au Seigneur que le voile tombe.* » (*2 Corinthiens* 3, 15-16).

D'une utilisation abusive de ce texte découleront les représentations de la Synagogue sous les traits d'une femme voilée et humiliée (voir les statues de la cathédrale de Strasbourg).

Quand Paul oppose la circoncision de la chair à celle du cœur (*Romains* 2, 28), il ne fait que reprendre un passage du *Deutéronome* (10, 6) : « *Le Seigneur te circoncira le cœur, à toi et à ta descendance, pour que tu aimes le Seigneur ton Dieu [...]* »

Il considère que le Christ a porté la Loi de Moïse à son point d'incandescence en proclamant la loi d'amour, déjà formulée dans le *Lévitique* (19, 18).

« *En effet les commandements [...] se résument dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* » (*Romains* 13, 9 ; voir aussi *Galates* 5, 14).



Pour finir la conférencière s'attarde sur trois chapitres de l' *Épître aux Romains* (9 à 11) où apparaissent l'incohérence à laquelle Paul est condamné et la souffrance que celle-ci lui cause.

Ces chapitres commencent par un cri de détresse : « *Je préférerais être anathème, séparé du Christ, pour mes frères, ceux de mon peuple selon la chair !* » (*Romains* 9, 3). En effet, Paul ne peut venir à bout d'une contradiction. D'une part il affirme qu'Israël a la priorité dans le dessein de Dieu (*Romains* 9, 4) et que les dons de Dieu sont irrévocables (*Romains* 11, 29). D'autre part il proclame que l'adhésion au message de l'Évangile est la condition nécessaire et suffisante du salut : « *Si, de ta bouche, tu confesses que Jésus est Seigneur et si, dans ton cœur, tu crois que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé.* » (*Romains*, 10, 9).

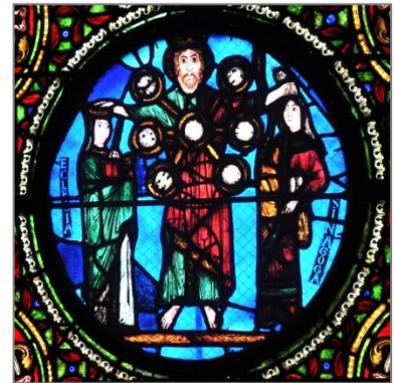
L'auteur de l'épître tente diverses approches pour concilier ces deux propositions. La parabole de l'olivier greffé (*Romains* 11, 13-24) affirme que de la sainteté de la racine (Israël) découle la sainteté des branches greffées (les chrétiens). Paul suggère aussi que Dieu aurait voulu une sorte d'émulation entre deux peuples rivalisant pour se rendre plus aptes à recevoir la miséricorde divine (*Romains* 11, 30-32).

Ces chapitres ont suscité beaucoup d'exégèses. Ce qui est clair, c'est que Paul ne dit nulle part qu'Israël se convertira et ne fait pas de distinction entre une partie d'Israël qui serait sauvée et le reste du peuple.

Roselyne Dupont-Roc considère que Paul accepte de ne pas comprendre quand il déclare « *Ô profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont insondables et ses voies impénétrables !* » (*Romains* 11, 33). L'« écharde dans sa chair » dont se plaint Paul (*2 Corinthiens* 12, 7-9) serait cette souffrance insurmontable.

Je crois, dit pour finir l'oratrice, que la relation du christianisme au judaïsme est une relation blessée, qui peut s'apaiser si les chrétiens acceptent la nécessaire altérité d'Israël et sa présence nécessaire dans le dessein de Dieu.

Un vitrail de la basilique de Saint-Denis offre une belle illustration de cette double bénédiction accordée à la Synagogue et à l'Eglise.



Rédigé par Claire Evesque

Références bibliographiques

- Marie-Françoise Baslez, ***Après Jésus : l'Invention du christianisme***, Albin Michel, 2020.
- Schalom Ben-Chorin, ***Paul, Un regard juif sur l'apôtre des Gentils***, Desclée de Brouwer, 1999.
- Paul Bony, ***Un Juif s'explique sur l'Évangile. La Lettre de Paul aux Romains***, Desclée de Brouwer, 2012.

